

REPUBLIQUE FRANCAISE



## BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 6 MARS 2014

Membres du Bureau en exercice	Membres présents	Suffrages exprimés
29	26	26

- + *Le Président qui ne vote qu'en circonstance de partage de voix*  
 + *Rappel du quorum : il est atteint avec 15 membres présents*

NOM DES MEMBRES	REPRESENTATION	VOTE
Jean BARRULL	Absent, Excusé	
Henri TANDONNET		OUI
Christian DEZALOS		OUI
Jean-Michel DRAPE		OUI
Michel LAUZZANA		OUI
François CHALMEL		OUI
Pierre PUJOL		OUI
Laurence MAIOROFF		OUI
Pierre DELOUVRIE	Absent, Excusé	
André GARROS		OUI
Jean-Marc GILLY		OUI
Gilbert FONGARO		OUI
Annie GALAN		OUI
Jean-Marc CAUSSE		OUI
Patrick BUISSON		OUI

NOM DES MEMBRES	REPRESENTATION	VOTE
Michel BERNINES		OUI
Jean-Jacques PLO	Absent, Excusé	
Claude BENSE		OUI
Claude SARRAMIAC		OUI
Christine BONFANTI		OUI
Eric BACQUA		OUI
Gilbert LABADIE		OUI
Jean-Pierre PIN		OUI
Jean-Paul PRADINES		OUI
Espérance JULIEN	Serge NICOLOTTO	OUI
Danièle LAMENSANS		OUI
Jean-Marc COLIN		OUI
Claude JEANTET		OUI
Jean DREUIL		OUI

DECISION DU BUREAU N° 2014 - 39

**OBJET :** DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURIN - REALISATION DU CHEMIN CLUNISIEN DES 3 M (MOIRAX- SAINT-MAURIN - MOISSAC).

**Exposé des motifs**

L'Association des amis de l'abbaye de Saint-Maurin sollicite ce jour une subvention à l'Agglomération d'Agen pour la réalisation et la promotion du Chemin clunisien des 3 M.

Ce sentier relie Moirax à Moissac et se propose de faire découvrir les plus beaux sites clunisiens sur ce parcours de plus de 90 km.

Pour l'Agglomération d'Agen, les communes traversées par ce sentier sont les suivantes : Saint Nicolas de la Balerne, Caudecoste, Fals, Cuq, Aubiac, Moirax, Roquefort, Brax, Estillac, Layrac, Le Passage d'Agen, Agen.

La subvention sollicitée s'élève à 9 600 € et participe à financer des dépenses de signalétique et de promotion (*affiches, flyers, site Internet dédié*) aujourd'hui supportées par l'association.

**Cadre juridique de la décision**

Vu l'article 1.1.2. Chapitre 1 Titre III des statuts de l'Agglomération d'Agen relatif à la compétence Tourisme,

Vu la délibération de l'Agglomération d'Agen en date du 10 janvier 2013 donnant délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant l'adoption et le règlement des subventions et participations, d'un montant inférieur ou égal à 500 000 € TTC,

Vu l'avis favorable de la Commission Tourisme en date du 17 septembre 2013,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE**  
**suivant les votes susvisés**

1°/ **D'ATTRIBUER** à l'association « Les Amis de l'abbaye de Saint-Maurin » une subvention de 9 600 €.

2°/ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget 2014.

Convocation le 04.03/2014

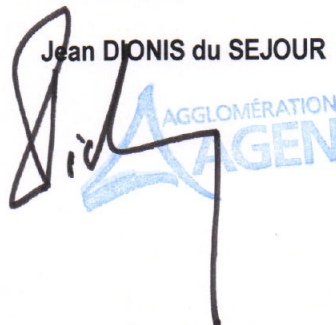
Affichage le 10.03/2014

Télétransmission le 10.03/2014

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme  
Le Président,

Jean DIONIS du SEJOUR

The block contains a handwritten signature in black ink that reads "Jean Dionis du Sejour". To the right of the signature is a blue logo for "AGGLOMÉRATION AGEN", which features a stylized 'A' and the text "AGGLOMÉRATION AGEN" in a bold, sans-serif font.